

Membres du Conseil présents

Rémi Racine, président du Conseil
Hubert T. Lacroix, président-directeur général
Edward Boyd
Robert Jeffery
Terrence Leier
Maureen McCaw

Membres du Conseil absents

Marni Larkin
Norman May
Marlie Oden

Également présents

Sylvie Gadoury, vice-présidente, Services juridiques, avocat-conseil et secrétaire générale
Stéphanie Duquette, directrice générale, Services juridiques, Secrétariat général et AIPRP
Marie-Claude Ferland, chef de cabinet du président-directeur général
Tranquillo Marrocco, secrétaire général associé

Autres participants

Steven Guiton, vice-président principal, Infrastructure et Services technologiques médias
(point 5)
Judith Purves, vice-présidente principale et chef de la direction financière (point 3)

Ouverture de la séance

Le président du Conseil ouvre la séance à 10 h 45.

1. Huis clos avec le président-directeur général

Le Conseil se réunit à huis clos, en présence de Sylvie Gadoury pour une partie de la séance, afin de discuter de divers sujets.

2. Adoption de procès-verbaux

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** d'approuver les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration des 11 et 26 janvier 2017.

3. Rapport du Comité de vérification

Rob Jeffery fait état des questions abordées à la réunion du Comité de vérification du 16 février 2017, notamment le rapport financier trimestriel,

le plan d'audit interne pour 2017-2018 (lequel couvre une période de deux ans plutôt que les trois années habituelles), les principaux risques et le plan d'action pour 2017-2018, le cas de fraude porté à l'attention du Comité, la nomination d'un fiduciaire au Conseil de fiducie de la Caisse de retraite et le contrat de placement publicitaire des Services anglais. Il informe également le Conseil des résultats de l'audit interne sur les pratiques de mobilité globale.

Les membres du Conseil posent des questions sur le cas de fraude.

3.1 Résumé des résultats sur une base budgétaire

Aucune question n'est soulevée sur ce point.

3.2 Rapport financier du 2^e trimestre 2016-2017

Sur la recommandation du Comité de vérification, **IL EST RÉSOLU** de publier le rapport financier de la Société pour le trimestre ayant pris fin le 31 décembre 2016.

3.3 Nomination au Conseil de fiducie de la Caisse de retraite

Les membres du Conseil discutent du niveau d'expertise des fiduciaires du Conseil de fiducie de la Caisse de retraite.

Sur la recommandation du Comité de vérification, **IL EST RÉSOLU** de nommer Marie-Andrée Charron au Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada, en remplacement d'Isabelle Doyon, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2017.

3.4 Contrat de placement publicitaire – Services anglais

Sur la recommandation du Comité de vérification, **IL EST RÉSOLU** que le président-directeur général, de concert avec la vice-présidente principale, Services anglais, ou leur délégué respectif, soient autorisés à conclure et à signer un contrat avec Initiative pour des services d'achats médias selon des modalités essentiellement similaires à celles présentées à la réunion.

4. Rapport du Comité des ressources humaines et de la gouvernance

Ted Boyd revient sur les questions abordées à la réunion du Comité des ressources humaines et de la gouvernance qui a eu lieu le 16 février 2017, notamment sur les résultats du sondage sur la mobilisation des employés, sur les initiatives liées au changement de culture et aux valeurs organisationnelles, sur le statut du projet de design organisationnel et

Les membres du Conseil posent des questions sur les revenus publicitaires générés par l'équipe des ventes, sur son implication dans le dossier des Jeux Olympiques et

5. Rapport du Comité des infrastructures

Comme les membres du Conseil ont assisté à la réunion du Comité des infrastructures tenue plus tôt le 17 février 2017, ce point a été abandonné.

6. Questions diverses et huis clos (administrateurs indépendants)

Les administrateurs indépendants se réunissent à huis clos pour discuter de différentes questions.

7. Éléments d'information

7.1. Projet de la MRC – Améliorations locatives

Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 55.